R-QUA-64

Analyse de la conformité des ordonnances de sortie sur une semaine à l'Hôpital d'Instruction des Armées Laveran

M. Eixarch [2] ; S. Spadoni [1] ; S. Nguyen [1] ; O. Galvez [4]; P. Le Garlantezec [4] ; S. Le Tohic [1]
[1] Pharmacien Hospitalier, [2] Externe en Pharmacie, [3] Interne en Pharmacie, [4] Chef de Service, H.I.A. Laveran, MARSEILLE
Contact : sarah.le-tohic@intradef.gouv.fr

Service de santé des armées

Introduction

Les prescriptions de sortie sont le premier pas vers la continuité de la prise en charge du patient en ville et le seul moyen de communication entre le médecin prescripteur et le pharmacien d'officine. Représentant un coût non négligeable pour la collectivité, un nouvel indicateur a vu le jour dans la loi de financement de la sécurité sociale : les prescriptions hospitalières exécutées en ville (PHEV). Repris par le contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficience des soins (CAQES), il tend à réguler les prescriptions, leur pertinence et à sécuriser les soins. Un audit a été réalisé pour identifier d'éventuelles non-conformités sur les ordonnances de sortie émanant de notre établissement.

Matériels et méthodes

- Guide utilisé : *Décret n°2017-584 du 20 avril 2017, paru au JO du 22 avril 2017, fixant les modalités d'application du CAQES,* Omedit
- Sélection de la semaine n°25 du 18 au 24 juin 2018
- Analyse de l'ensemble des ordonnances de sortie de l'hôpital : hospitalisations, consultations et urgences
- Traçabilité du processus : logiciel d'aide à la prescription (LAP) Am@deus ® - Tableur Excel ® (Microsoft)
- Données évaluées : type d'ordonnance (médicament, DM ou actes), n° RPPS et FINESS, signatures médecins, internes et électronique sénior, DCI et princeps

Résultats

Période Semaine n°25 du 18 au 24 juin 2018

Total Ordonnances 792

Hospitalisation
- Total ordonnances : **140**
- RPPS : 80,6 %
- FINESS : 100 %

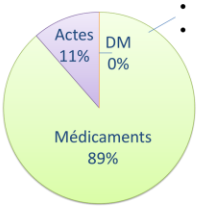

- DCI : 45,1 %
- Total lignes : 610

- Signature médecins : 90,3 %
- Signature internes : 9,7 %
  - Dont 16,7 % Contre signature
- Signature électronique : 59 %

Consultations
- Total ordonnances : **423**
- RPPS : 93,4 %
- FINESS : 100 %

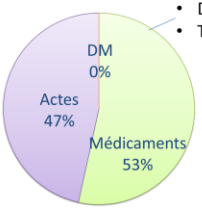

- DCI : 26,1 %
- Total lignes : 635

- Signature médecins : 100 %
- Signature internes : 0 %
- Signature électronique : 52 %

Urgences
- Total ordonnances : **229**
- RPPS : 100 %
- FINESS : 100 %

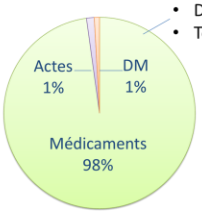

- DCI : 56,5 %
- Total lignes : 474

- Signature médecins : 61,6 %
- Signature internes : 38,4 %
  - Dont 100% Contre signature
- % Signature électronique 56 %

Total de DCI
42, 6 %

Nombre de lignes de médicaments
1719

Totaux hôpital :

- Total RPPS : 91,3 %
- Total FINESS : 100 %

- Signature médecins : 84 %
- Signature internes : 16 %
  Dont 58,4 % Contre signature
- Signature électronique : 56 %

Discussion/Conclusion

La conformité des ordonnances de sortie peut être améliorée. La sensibilisation des prescripteurs à la bonne utilisation du LAP est primordiale. En effet, bien exploité, ce dernier permet d'afficher la DCI sur chaque ligne de prescription, y compris lors de la prescription en nom commercial. Certains numéros RPPS sont à implémenter dans la base de données du logiciel. La mise en place imminente de la conciliation médicamenteuse de sortie participera également à l'amélioration de nos pratiques. Cet audit sera reconduit pour évaluer les mesures correctives mises en place.